



# RÉGION ACADÉMIQUE BRETAGNE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Rectorat

Rennes, le 26 juin 2023

Le Recteur

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements  
Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'Éducation  
Nationale  
S/C de Madame et Messieurs les Directeurs des  
services de l'Éducation Nationale

Délégation Régionale Académique  
aux Relations Européennes, Internationales  
et à la Coopération

Affaire suivie par :

Stéphanie de Verbigier

T 02 23 21 78 35

[ce.drareic@ac-rennes.fr](mailto:ce.drareic@ac-rennes.fr)

96 rue d'Antrain - CS 10503

35705 RENNES Cedex 7

**Objet :** demandes d'ouverture, de changement de parcours baccalauréat français international (BFI), de fermeture, de transfert ou de modification de dénomination des sections internationales et classes menant au BFI

Conformément à l'article D. 421-131 du code de l'éducation nationale, « *des sections internationales et, pour le cycle terminal, des classes menant au baccalauréat français international scolarisant des élèves français et des élèves étrangers peuvent être créées par arrêté du ministre chargé de l'éducation dans les écoles, les collèges et les lycées [...]* » après avis de la commission ministérielle d'examen des candidatures.

Dans le cadre de la campagne d'ouverture, fermeture, transfert ou modification de dénomination de sections internationales pour la rentrée 2024, si vous souhaitez faire une demande pour votre établissement ou l'une de vos écoles, je vous invite à transmettre le dossier de demande à mes services selon le calendrier et les modalités définies ci-dessous.

Les dossiers complets, dûment signés, devront être transmis à la Délégation Régionale Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération (DRAREIC) **avant le mercredi 20 septembre 2023**, par courriel à l'adresse [ce.drareic@ac-rennes.fr](mailto:ce.drareic@ac-rennes.fr). Je vous remercie de bien vouloir respecter cette date. **J'attire votre attention sur la liste des pièces à fournir (cf annexe 2) qui nécessite que vous ayez sollicité en amont de votre dossier les avis motivés des différents acteurs.**

Vous trouverez toutes les informations sur les modalités de transmission des demandes dans les annexes jointes à ce courrier (cf. liste des annexes ci-dessous). Je vous remercie de veiller à l'envoi des dossiers sous leur forme complète, chacun de leurs éléments devant être nommé suivant la nomenclature définie en annexe 2.

Emmanuel ETHIS

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général Adjoint

Vincent LARZUL

PJ :

1. Procédure à suivre – demande d'ouverture RS 2024
2. Annexe 1 – fonctionnement SI\_RS 2024
3. Annexe 2 – liste des pièces RS 2024
4. Annexe 3 – modèle CV enseignant
5. Cahier des charges professeurs associés en SI et BFI
6. Formulaire pour les écoles, collèges, lycées et changement de parcours